



Accueil Familles CANCER

RAPPORT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2016

A ce rapport succinct sont joints les documents suivants :

- Bilan au 31 décembre 2016
- Compte de résultat de l'exercice 2016 comparé au réalisé 2015
- Budget prévisionnel 2017

Un évènement exceptionnel survenu en 2016 impacte fortement les comptes de l'exercice : un des bénéficiaires de l'association a légué une assurance-vie d'un montant de 240 241 €. Cette somme, largement supérieure au budget, a permis de donner un nouvel élan à l'association, de l'installer dans de nouveaux locaux aménagés, de recruter une secrétaire qui assure une permanence et de donner à l'association une nouvelle sécurité, car par ailleurs, les financements publics et privés ont été en baisse très forte.

COMPTE DE RESULTAT

Le total du budget des charges est en hausse de 95 % par rapport à 2015 avec un total de 50413 €.

Cette augmentation des charges porte sur l'ensemble des postes : achats de fournitures, loyer (+35 %), entretien et réparations, formation, honoraires (+50 %), publicité, frais de personnel et amortissement des installations.

Les subventions accordées sont encore en baisse de 42 % (10 908€ contre 18 780 € en 2015 et 23 337 € en 2014). A noter qu'en 2015 et 2016, nous n'avons reçu aucune subvention privée malgré le dépôt de nombreux dossiers.

Il y a donc une difficulté récurrente à trouver des financements aussi bien publics que privés (fondations) pour le développement de l'association.

L'Agence régionale de santé ne nous a pas accordé de subvention en 2016 et n'en accordera pas non plus en 2017. Seule la CPAM a augmenté son financement de 3000 € à 4 160 €. Le financement du Conseil Général du Val de Marne est stable à 970 €. La ville de Saint Maur a perdu notre dossier. Les financements des autres villes sont en baisse.

Les ressources propres sont composées de la participation des bénéficiaires qui est comptabilisée en prestations de services (1954 €). On note dans cette catégorie également les ventes de marchandises qui ne sont plus que de 308 €. Les cotisations (840 €) ont baissé de 20 %, en revanche, les dons, grâce à une action plus soutenue d'appel à la générosité, sont passés de 1 210 € à 3450 €).

Du fait de l'assurance-vie, le résultat est un excédent de 209 549€, mais sinon, ce serait un déficit de 30 692€ qu'il aurait fallu constater, ce qui signifie que l'association aurait consommé deux fois ses fonds propres et serait en cessation de paiements. Bien entendu, si cela avait été le cas, nous n'aurions pas engagé autant de frais.

BILAN

Grâce à ce résultat exceptionnel, les fonds propres de l'association sont de 224 836 €, ce qui a permis de disposer d'une trésorerie importante qui a été placée (202 748 €) et de faire un investissement en titres de participation au Crédit Mutuel de 18 000 €.

Par ailleurs, l'association a financé l'aménagement des locaux qui a coûté 22 080 € financé par un crédit de 18 000 € au taux de 1 %.